mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Communiqué de presse

Berne, le 11 novembre 2026

TARDOC : le Conseil fédéral met la pression – les médecins de famille attendent enfin des résultats

mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse salue le fait que le Conseil fédéral exige la revalorisation, attendue depuis trop longtemps, de la médecine de famille. La direction est la bonne. Mais la patience des médecins de famille et de l'enfance est à bout. Il appartient désormais aux partenaires tarifaires et à l'Organisation tarifs médicaux ambulatoires (OTMA) d'agir : outre une feuille de route contraignante, des mesures immédiates et concrètes doivent rapidement produire des effets dans les cabinets médicaux. De nouvelles déclarations d'intention ne suffisent plus.

Le renforcement de la médecine de famille était l'une des promesses centrales de la révision tarifaire. L'introduction du TARDOC début 2026 aurait dû permettre de la tenir. Or, les médecins de famille, dont le travail est sous-évalué depuis des années dans le tarif, ne bénéficient toujours pas de la revalorisation promise avec le nouveau système. Parallèlement, la pression sur les cabinets médicaux s'accentue. La pénurie de personnel qualifié s'aggrave, les exigences augmentent et l'accès à des soins médicaux de proximité est de plus en plus menacé.

« Le fait que le Conseil fédéral formule maintenant des attentes claires est un signal important. Depuis des années, nous entendons à quel point la médecine de famille est essentielle. Mais cela ne suffit ni à faire fonctionner un cabinet médical, ni à lui assurer un avenir, ni à attirer la relève. Il est temps que les paroles soient enfin suivies d'actes », déclare Monika Reber, coprésidente de mfe.

L'OTMA doit désormais assumer ses responsabilités – des corrections tarifaires anticipées pour la médecine de famille sont indispensables

Le Conseil fédéral met les partenaires tarifaires face à leurs responsabilités : l'OTMA doit présenter d'ici à 2027 une feuille de route contraignante visant à revaloriser spécifiquement la médecine de famille. Pour mfe, une telle feuille de route ne doit pas se limiter à une nouvelle déclaration d'intention ni repousser les améliorations à un avenir lointain. Il faut des améliorations tarifaires concrètes, des responsabilités clairement définies et un calendrier contraignant, avec des résultats rapides et perceptibles.

Pour la médecine de famille, ce délai est toutefois trop long (la mise en œuvre ne serait possible qu'à partir de 2029 au plus tôt). mfe demande donc une évolution tarifaire à deux vitesses : parallèlement à la révision globale, les partenaires tarifaires FMH, H+ et prio.swiss doivent, avec l'OTMA, mettre rapidement en œuvre de premières corrections pour garantir dès maintenant l'objectif central de la révision tarifaire : la revalorisation de la médecine de famille. Il s'agit notamment de réintroduire temporairement le supplément pour la médecine de famille et de renoncer à la dévalorisation de la radiologie au cabinet médical jusqu'à l'instauration d'une rémunération adéquate. La revalorisation doit se concrétiser dès maintenant et produire des effets immédiats !

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Promettre une revalorisation pour finalement réduire les tarifs ?

mfe porte un regard particulièrement critique sur les effets de la neutralité des coûts. La médecine de famille et de l'enfance ne doit pas faire les frais de l'évolution des coûts dans d'autres disciplines. Des réductions tarifaires généralisées aggraveraient encore la rémunération déjà insuffisante des soins de base et compromettraient l'objectif déclaré de la révision tarifaire.

mfe demande donc un pilotage différencié des coûts, qui tienne compte de leur évolution dans les différentes disciplines et permette des corrections ciblées. Il faut également corriger les évaluations inadéquates des prestations médicales ainsi que des coûts d'infrastructure et de personnel des cabinets. « Il est inconcevable que tout le monde affirme vouloir renforcer les soins de base sans que cette volonté ne se traduise dans le nouveau tarif. Il serait même absurde d'aggraver encore cette situation par des réductions indifférenciées », déclare Sébastien Jotterand, coprésident de mfe.

La Confédération, les cantons et les universités investissent beaucoup dans la lutte contre la pénurie de médecins de famille et dans la promotion de la relève. Mais sans revalorisation tarifaire, ces efforts risquent de rester vains. Les écarts importants de revenus entre les disciplines continuent de créer de mauvaises incitations.

Les soins médicaux de base ne peuvent plus attendre

Pour mfe, l'enjeu dépasse largement quelques positions tarifaires. La médecine de famille et de l'enfance constitue le pilier d'un système de santé de qualité, proche des patientes et des patients et efficient en termes de coûts. Pour continuer à remplir cette mission, elle a besoin de cabinets économiquement viables et de perspectives attrayantes pour la relève médicale.

mfe suivra donc de près les travaux des partenaires tarifaires et de l'OTMA et exigera systématiquement le respect des délais et des objectifs annoncés. Le mandat du Conseil fédéral représente une étape importante. Ce qui compte désormais, c'est sa concrétisation.

Le temps des annonces est révolu. Les médecins de famille et de l'enfance attendent des résultats. Les délégué·e·s de mfe se prononceront sur la décision tarifaire lors de leur Assemblée des délégué·e·s du 19 novembre prochain.

mfe : l'association qui défend les intérêts politiques des médecins de famille et de l'enfance

La santé de la population, sa qualité de vie ainsi que les coûts et la qualité des systèmes de santé dépendent fortement de l'importance accordée à la médecine de famille. mfe s'engage pour la promotion, la valorisation et le renforcement de la médecine de famille.

Pour plus d'informations :
Sandra Hügli-Jost
Codirectrice générale/Communication
078 920 24 05 / sandra.huegli@medecinsdefamille.ch
www.medecinsdefamille.ch